



S.A.S. Espaceil Construction, 66B chaussée du sillon, BP 1015, 35401 SAINT MALO CEDEX – Tél. : 02.99.40.40.19 – Fax : 02.99.40.40.47
Société par action simplifiée au capital de 1.330.470 € – SIRET RENNES 412 251 753 00015 – Siège social : 1 Rue du Scorff – CS 54221 – 35042 RENNES CEDEX
Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion immobilière : carte n°539 238 TM – Garantie Compagnie Européenne de garanties et cautions

CONVOCACTION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

A rappeler impérativement
N/Réf. : S.8006.00104
REVELLAT Philippe ou Evelyne

M/ME REVELLAT Philippe ou
Evelyne
129 bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE
FRANCE

RECOMMANDE A.R

Dinard, le 24 septembre 2015

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi du 10 Juillet 1965 (modifiée par la loi du 31/12/1985 et le Décret du 09/06/1986) et au règlement de copropriété, nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale de votre Résidence qui se tiendra, le :

SAMEDI 24 OCTOBRE 2015 à 13 H 00

à l'adresse suivante

**Maison des associations
Rue Brindejont des Moulinais
35730 PLEURTUIT**

Vous trouverez ci-joint :

- ✓ Ordre du jour de cette Assemblée,
- ✓ Projets de résolutions,
- ✓ Pouvoir,
- ✓ Etat des dépenses de l'exercice écoulé,
- ✓ Budget prévisionnel,
- ✓ Etat des dettes et créances et situation de trésorerie,
- ✓ Devis et contrats (si prévus à l'ordre du jour).

Au cas où vous ne pourriez assister à la présente Assemblée Générale, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir utiliser le pouvoir joint, au nom d'un mandataire de votre choix, étant précisé que le syndic ne peut accepter de procuration.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Anne Marie MASSOUBRE

POUVOIR

Je soussigné(e) **M/ME REVELLAT Philippe ou Evelyne**

Propriétaire dans l'immeuble sis :

RESIDENCE LES CAPS HORNIERS

Des lots **N°86 Appartement, N°195 Parking,**

Représentant **65** tantièmes ;

Donne, par le présent, tous pouvoirs à M⁽¹⁾

Ou à défaut à M
.....

A l'effet de

- ✓ Assister à l'Assemblée Générale ordinaire des Copropriétaires de l'immeuble ci-dessus indiqué, convoquée, le

SAMEDI 24 OCTOBRE 2015 à 13 H 00

- ✓ Me représenter et exercer tous les droits que je tiens du règlement de Copropriété et de la loi ;
- ✓ Prendre part, en mon nom, à toutes délibérations, discussions et à tous votes, faire toutes protestations, oppositions, réserves ;
- ✓ Accepter toutes fonctions et tous mandats, signer toute feuille de présence, ainsi que tous procès-verbaux de séance et tous actes relatifs à l'administration des parties communes ;
- ✓ Substituer et généralement faire le nécessaire pour assurer ma représentation à la dite Assemblée Générale et, au cas où elle serait reportée, à toute réunion ultérieure du Syndicat.

A....., le.....
Dater, signer et mettre de sa main la mention
' BON POUR POUVOIR '

⁽¹⁾ Rappel : Le syndic ne peut pas représenter un copropriétaire, une même personne pourra recevoir plus de trois mandats de vote si le total des voix dont elle dispose n'excède pas 5% de la totalité des voix du Syndicat

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété : RESIDENCE LES CAPS HORNIERS
35730 PLEURTUIT

Copropriétaire : REVELLAT Philippe ou Evelyne

M/ME REVELLAT Philippe ou Evelyne
129 bd Pasteur
94360 BRY SUR MARNE
FRANCE

Gestionnaire : Mme Anne Marie MASSOUBRE
02 99 16 39 93

Comptable : MME Sonia LESAULNIER
02.99.40.40.19

Saint Malo, le 10/09/2015

Page 1 / 2

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci dessous le détail de vos charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
86	9		01	Appartement	63
195	18			Parking	2

Informations

AVANT APPROBATION DES COMPTES. Le solde de charges sera porté sur votre compte après approbation par l'assemblée générale.

Nature des charges	Date édition	Exercice de Charges	Références	Exigible le	Avance trésorerie	154,58
					Provisions travaux	261,63
Charges courantes	10/09/2015	01/07/2014 - 30/06/2015	S.8006.00104	18/09/2015	Avances autres	0,00
					Emprunts	0,00

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Généraux	Individuels			
Groupe de lots n° 86 Appartement+parking						
Charges tous bâtiments						
Travaux divers (nr)	3344,64			21,74	1,98	0,00
Divers	171,88			1,11	0,19	0,00
Contrat nettoyage	7575,39			49,24	8,18	49,24
Entretien nettoyage	168,00			1,09	0,12	0,39
Entretien curage canalisations	307,08			1,99	0,19	0,00
Locations de salle	58,40			0,38	0,06	0,00
Consommation edf	711,24			4,62	0,77	4,62
Consommation eau	859,30			5,58	0,51	5,58
Frais affranchissement	1982,17			12,89		0,00
Frais photocopies et tirages	1109,04			7,21	1,20	0,00
Frais bancaires	92,65			0,60		0,00
Honoraires huissiers	318,74			2,07	0,34	0,00
Honoraires avocats	-297,54			-1,93	-0,32	0,00
Honoraires syndic	17655,00			114,76	19,13	0,00
Honoraires vacations syndic	576,00			3,75	0,62	0,00
Assurance multi-risques	7030,88			45,70		0,00
Sinistres	2959,24			19,23	1,29	0,00
Indemnité assurance	-2443,56			-15,88	-1,11	0,00
Taxes foncieres	627,00			4,08		0,00
Contrat entretien portail	410,86			2,67	0,25	2,67
Travaux portail	4160,81			27,04	2,46	0,00
Contrat ent jardin esp.verts	15698,63			102,04	17,00	102,04
Contrat releve compteur	10,66			0,07	0,01	0,07
Indemmnites art. 700	-1000,00			-6,50		0,00
Interets de retard	-178,52			-1,16		0,00
Total rubrique	61.907,71	10000	65	402,39	52,87	164,61

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété : RESIDENCE LES CAPS HORNIERS

35730 PLEURTUIT

Copropriétaire : REVELLAT Philippe ou Evelyne

M/ME REVELLAT Philippe ou Evelyne

129 bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE

FRANCE

Gestionnaire : Mme Anne Marie MASSOUBRE

02 99 16 39 93

Comptable : MME Sonia LESAULNIER

02.99.40.40.19

Saint Malo, le 10/09/2015

Page 2 / 2

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Généraux	Individuels			
Index début: 83 Fin: 101 M3						
Consommation eau	19399,36			67,54	4,75	67,54
Total rubrique	19.399,36	5170	18	67,54	4,75	67,54
Abonnement eau	16278,62			125,22	8,88	125,22
Total rubrique	16.278,62	130	1	125,22	8,88	125,22
Contrat location ent compteur	3413,80			26,26	3,33	26,26
Contrat releve compteur	201,24			1,55	0,26	1,55
Total rubrique	3.615,04	130	1	27,81	3,59	27,81
BATIMENT I						
Travaux divers	153,12			12,40	1,13	0,00
Consommation edf minuterie	506,83			41,05	5,69	41,05
Contrat ventilation mecanique	51,84			4,20	0,38	4,20
Total rubrique	711,79	1000	81	57,65	7,20	45,25
APPARTEMENTS						
Contrat ventilation mecanique	489,20			5,10	0,46	5,10
Total rubrique	489,20	96	1	5,10	0,46	5,10
Total groupe de lots				685,71	77,75	435,53
Total copropriétaire				685,71	77,75	435,53

Déduction des appels de Provisions	-776,20
Solde de la régularisation	-90,49

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété : RESIDENCE LES CAPS HORNIERS
35730 PLEURTUIT

Copropriétaire : REVELLAT Philippe ou Evelyne

M/ME REVELLAT Philippe ou Evelyne
129 bd Pasteur
94360 BRY SUR MARNE
FRANCE

Gestionnaire : Mme Anne Marie MASSOUBRE
02 99 16 39 93

Comptable : MME Sonia LESAULNIER
02.99.40.40.19

Saint Malo, le 10/09/2015

Page 1 / 1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci dessous le détail de vos charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
86	9		01	Appartement	63
195	18			Parking	2

Informations

AVANT APPROBATION DES COMPTES. Le solde de charges sera porté sur votre compte après approbation par l'assemblée générale.

Nature des charges	Date édition	Exercice de Charges	Références	Exigible le	Avance trésorerie	154,58
					Provisions travaux	0,00
ELAGAGE ABATTAGE ARBRES	10/09/2015	01/07/2013 - 30/06/2015	S.8006.00104	18/09/2015	Avances autres	0,00
					Emprunts	0,00

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Généraux	Individuels			
Groupe de lots n° 86 Appartement+parking						
Charges tous bâtiments						
Honoraires Travaux Syndic	84,47			0,55	0,09	0,00
Travaux jardin espaces verts	2410,80			15,67	2,61	0,00
Total rubrique	2.495,27	10000	65	16,22	2,70	
Total groupe de lots				16,22	2,70	
Total copropriétaire				16,22	2,70	

Déduction des appels de Provisions	-15,84
Solde de la régularisation	0,38

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété : RESIDENCE LES CAPS HORNIERS

35730 PLEURTUIT

Copropriétaire : REVELLAT Philippe ou Evelyne

M/ME REVELLAT Philippe ou Evelyne

129 bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE

FRANCE

Gestionnaire : Mme Anne Marie MASSOUBRE

02 99 16 39 93

Comptable : MME Sonia LESAULNIER

02.99.40.40.19

Saint Malo, le 10/09/2015

Page 1 / 1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci dessous le détail de vos charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
86	9		01	Appartement	63
195	18			Parking	2

Informations

AVANT APPROBATION DES COMPTES. Le solde de charges sera porté sur votre compte après approbation par l'assemblée générale.

Nature des charges	Date édition	Exercice de Charges	Références	Exigible le	Avance trésorerie	154,58
					Provisions travaux	0,00
PEINTURE PORTES EXTERIEURES	10/09/2015	01/07/2014 - 30/06/2015	S.8006.00104	18/09/2015	Avances autres	0,00
					Emprunts	0,00

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Généraux	Individuels			
Groupe de lots n° 86 Appartement+parking						
<u>Charges tous bâtiments</u>						
Travaux divers	210,95			1,37	0,12	0,00
Honoraires Travaux Syndic	6,90			0,04	0,01	0,00
Total rubrique	217,85	10000	65	1,41	0,13	
Travaux divers	12868,45			105,48	9,59	0,00
Honoraires Travaux Syndic	421,14			3,45	0,58	0,00
Total rubrique	13.289,59	122	1	108,93	10,17	
Travaux divers	6793,51			55,03	5,00	0,00
Honoraires Travaux Syndic	222,30			1,80	0,30	0,00
Total rubrique	7.015,81	10000	81	56,83	5,30	
Total groupe de lots				167,17	15,60	
Total copropriétaire				167,17	15,60	

Déduction des appels de Provisions	-167,16
Solde de la régularisation	0,01

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété : RESIDENCE LES CAPS HORNIERS

35730 PLEURTUIT

Copropriétaire : REVELLAT Philippe ou Evelyne

M/ME REVELLAT Philippe ou Evelyne

129 bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE

FRANCE

Gestionnaire : Mme Anne Marie MASSOUBRE

02 99 16 39 93

Comptable : MME Sonia LESAULNIER

02.99.40.40.19

Saint Malo, le 10/09/2015

Page 1 / 1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci dessous le détail de vos charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
86	9		01	Appartement	63

Informations

AVANT APPROBATION DES COMPTES. Le solde de charges sera porté sur votre compte après approbation par l'assemblée générale.

Nature des charges	Date édition	Exercice de Charges	Références	Exigible le	Avance trésorerie	154,58
					Provisions travaux	0,00
VERNIS MAINS COURANTES	10/09/2015	01/07/2014 - 30/06/2015	S.8006.00104	18/09/2015	Avances autres	0,00
					Emprunts	0,00

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Généraux	Individuels			
Groupe de lots n° 86 Appartement+parking						
Charges tous bâtiments						
Travaux divers	6006,00			48,65	4,42	0,00
Honoraires Travaux Syndic	196,56			1,59	0,27	0,00
Total rubrique	6.202,56	10000	81	50,24	4,69	
Total groupe de lots				50,24	4,69	
Total copropriétaire				50,24	4,69	

Déduction des appels de Provisions	-5,02
Solde de la régularisation	45,22

CHARGES DE COPROPRIETE

Copropriété : RESIDENCE LES CAPS HORNIERS

35730 PLEURTUIT

Copropriétaire : REVELLAT Philippe ou Evelyne

M/ME REVELLAT Philippe ou Evelyne

129 bd Pasteur

94360 BRY SUR MARNE

FRANCE

Gestionnaire : Mme Anne Marie MASSOUBRE

02 99 16 39 93

Comptable : MME Sonia LESAULNIER

02.99.40.40.19

Saint Malo, le 10/09/2015

Page 1 / 1

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci dessous le détail de vos charges.

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
86	9		01	Appartement	63

Informations

AVANT APPROBATION DES COMPTES. Le solde de charges sera porté sur votre compte après approbation par l'assemblée générale.

Nature des charges	Date édition	Exercice de Charges	Références	Exigible le	Avance trésorerie	154,58
TRAITEMENT DES MOUSSES	10/09/2015	01/07/2014 - 30/06/2015	S.8006.00104	18/09/2015	Provisions travaux	0,00
					Avances autres	0,00
					Emprunts	0,00

Rubrique de charges	Dépenses	Tantièmes		Votre Quote-Part	Dont TVA	Dont Locatif
		Généraux	Individuels			
Groupe de lots n° 86 Appartement+parking						
BATIMENT I						
Travaux divers	880,00			71,28	6,48	0,00
Honoraires Travaux Syndic	28,80			2,33	0,39	0,00
Total rubrique	908,80	1000	81	73,61	6,87	
Total groupe de lots				73,61	6,87	
Total copropriétaire				73,61	6,87	

Déduction des appels de Provisions	-73,61
Solde de la régularisation	0,00